



Les échos du CSEE AFPA BRETAGNE

Réunions des 21 février et 20 mars 2024

Sommaire

- Budgets et résultats économiques pour l'AFPA Bretagne
- Du côté des ressources humaines
- Désignation des Correspondants et Trésoriers des ASC locales
- Annexe : zoom sur le Centre de Rennes suite à sa présentation en CSEE

Budgets et résultats économiques pour l'AFPA Bretagne

Moins 1.2 million d'€, c'est le **résultat 2022** (= E.B.E.*).

Moins 1 million d'€, c'était l'**objectif** de résultat pour **2023**, fixé par la direction et Bercy.

Moins 5.5 millions d'euros, c'est le résultat à fin novembre 2023 de la gestion de la direction et de Bercy (NB résultat à fin décembre non connu).

Moins 800 mille euros, c'est l'**objectif de résultat pour 2024** fixé par la direction et Bercy.

*Résultat = Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E.) = Chiffre d'affaires – charges de personnel – charges de fonctionnement (= tout ce qui est facturé par l'ensemble de nos fournisseurs)

Le budget 2023 avait été construit par la direction régionale et Bercy qui tenait la main du DR et de la DRH sur l'hypothèse suivante par rapport à 2022 : perte de 3.4 millions de chiffre d'affaires (et donc d'activité), économie de 4.8 millions de charges de personnel (générée par une baisse d'effectif CDD et intérim), augmentation de 1.8 million des charges de fonctionnement (cf. la flambée des prix de l'énergie).

Dès le début 2023 et sur tout le 1^{er} semestre, la réalité a totalement démenti cette **hypothèse** que la CGT avait qualifiée d'**irréaliste**.

En juillet 2023, les dépassements constatés sur les effectifs à l'AFPA, et particulièrement en Bretagne, ont provoqué une violente réaction de notre ministère de tutelle (Bercy), qui a imposé une saignée dans les effectifs à partir du mois d'août. **Saignée touchant en premier lieu nos collègues en CDD sur Prépa compétences et Promo 16/18, mais aussi des CDD formateurs (d'où report ou annulation de formations prévues à la rentrée).**

L'analyse de la CGT met en évidence, suite à cette saignée, une **perte de 2 millions de chiffre d'affaires** entre août et décembre sur les 2 dispositifs d'accompagnement et une dégradation du résultat de la région et de notre mission de service public.

Rien d'étonnant à ce résultat : **comment penser que le bateau AFPA Bretagne irait plus vite en l'allégeant en jetant par-dessus bord une partie des rameurs ???**

La DR et Bercy avaient « rêvé leur vie » dans le budget 2023, ce fut un cauchemar pour tous nos collègues « débarqués » du navire l'été dernier, en Bretagne et ailleurs.

Au Japon, avec de tels échecs, les samourais se faisaient Hara Kiri. Dans les entreprises privées, les dirigeants sont virés par le Conseil d'Administration.

Avec un chiffre d'affaires prévu à la baisse, des effectifs insuffisants, et alors qu'à fin novembre 2023 un déficit de 5.5 millions était constaté, l'objectif de résultat négatif de 800 mille euros fixé dans le budget 2024 apparaît hors de portée.

Surtout que les premières données d'activité 2024 ne sont pas très bonnes.

À fin février 2024, **2058 stagiaires** présents en formation pour **2615** à même date en 2023 (moins 358 pour les seuls stagiaires Conseil Régional). Cela augure mal de l'activité du premier semestre. Certains centres sont plus impactés que d'autres : - **46 % de stagiaires à Morlaix**,

-**30 % à Auray**, -**29 % à Langueux**, -**25 % à St-Malo**, -**20 % à Rennes** qui a perdu entre 2021 et 2023 plus du quart de ses H.T.S. (heures de formation).

Le D.R. a annoncé que l'AFPA pourrait être impactée par l'objectif très récemment annoncé par la ministre du travail et de la formation professionnelle de réduire de 5 % les dépenses de son ministère, un effort devant aussi être fait au niveau des Conseils Régionaux. Il y a donc un risque que la commande de formation du Conseil Régional soit en volume sur les minima prévus dans l'appel d'offre, alors qu'étaient espérées des commandes supplémentaires.

Notre région souffre d'un problème de **niveau de prix de vente insuffisant** (Conseil Régional), de **difficultés de sourcing** (et pas qu'en quantité !), d'un **volume d'activité très insuffisant pour les charges de structure existantes**, du **déclin de son Centre Capital** (Rennes). Difficile de pallier les deux premiers, pour le troisième et le quatrième, **la solution serait de développer. Mais pas de développement possible sans le personnel de production qui va avec** (personnel en C.D.I. et correctement payé pour la CGT). Ajoutés à cela : des bâtiments dégradés, passoires énergétiques voire parfois hydrauliques et du matériel pas assez entretenu, parfois insuffisant en nombre ou en décalage technique vis-à-vis des besoins et de ce qui existe en entreprise.

Du côté des ressources humaines

Le tableau ci-dessous est renseigné en E.T.P. (équivalent temps plein). Leur nombre est inférieur aux effectifs physiques car les E.T.P. sont minorés du fait des temps partiels et des entrées et départs en cours de périodes (une personne à mi-temps ou n'ayant été salariée que sur la moitié de la période considérée compte pour 0.50 E.T.P.).

	DÉCEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2023	ENVELOPPES AUTORISÉES BUDGET 2024
C.D.I.	301	299	308
C.D.D.	149	74	72
INTERIM	34	39	19
S/T C.D.D. + intérim	183	113	91
TOTAL	484	412	399
+ ALTERNANTS	24	12	?

À cela s'ajoutent les itinérants et les sous-traitants de formation.

À noter qu'en juin 2023, avant le « tour de vis » sur les C.D.D. et l'intérim, il y avait 131 ETP CDD et 41 intérimaires, soit un total de 172 ETP ressources temporaires, effectif réduit à 113 en décembre 2023.

10 démissions et ruptures conventionnelles en 2023 (principalement des formateurs) !
21 formateurs CDI ont quitté l'AFPA pour 13 qui ont signé un C.D.I. (dont 12 suite à C.D.D.).
5 A.F. ont été cédés en 2023, pour 3 qui ont quitté l'AFPA.

En décembre 2023, il y avait 39 E.T.P. intérimaires. Si la CGT peut admettre la solution intérim pour pallier les absences de courte durée de salariés, son recours à grande échelle est une **aberration économique**. En effet, le coût de l'intérim est supérieur de 30 % au coût d'un CDD. En décembre 2023, ce **surcoût** a représenté **50 000 euros**, ce qui équivaut au coût de 10 CDD, nous aurions donc pu avoir 49 CDD au lieu des 39 intérimaires sans dépenser un euro de plus, donc de l'activité et de l'utilité sociale en plus.

Autre aberration, nous n'atteignons jamais l'enveloppe autorisée de CDI, du fait de la mise en « stand-by » pendant des mois de postes inoccupés (près d'une dizaine en Bretagne). De plus, la DRH Bretagne estime que les essais professionnels ne valent pas grand-chose, que la période d'essai de deux mois pour un CDI formateur est insuffisante et qu'il est préférable de faire d'abord passer les candidats sur des CDD avant de les céder.

Désignation des Correspondants et Trésoriers des ASC locales

La CGT remercie les collègues qui se sont portés candidats.

Centre	Trésorier(ère)	Correspondant(e)
AURAY	VIRGINIE GUILLARD	FRANCK CHIKH
BREST	SAMUEL OGOR	STEPHANIE OGOR
LANGUEUX	MARIE-ANNICK JAN	ERIC PASCO
LORIENT	LAURIANE GOURLET	ANNE-MARIE GARANGE
LOUDEAC	pas de candidat	DIDIER TURETTE
MORLAIX	LAETITIA LE-ROY	SEBASTIEN VASSEUR
QUIMPER	REYNALD PARISOT	NADINE KERAMPRAN
RENNES et DR	JEAN-MICHEL CAPART	SYLVAIN HENRI
ST MALO	CAROLE LEBRETON	JEROME DULOMPONT

Prochaine réunion du CSEE le 17 avril à Rennes

**Les membres de la délégation CGT au CSEE AFPA Bretagne
et vos contacts pour échanger ou vous syndiquer**

Fabrice Estève (fabrice.esteve@afpa.fr) 06.87.63.54.16

Corinne Guet (corinne.guet@afpa.fr) 06.46.45.87.46

Marc Claudot (marc.claudot@afpa.fr) 06 70 54 77 32

L'écriture inclusive n'a pas été utilisée dans ce document, afin uniquement d'en permettre une lecture plus fluide

Zoom sur le Centre de Rennes suite à sa présentation en CSEE

Madame Stefania Jaudon a présenté lors du CSEE du 20 mars le Centre de Rennes qu'elle dirige depuis mai 2023.

La délégation CGT au CSEE a regretté que le support transmis par celle-ci ne contienne ni organigramme, ni données (HTS et autres informations sur l'activité, chiffre d'affaires, résultats économiques, budget 2024 et d'investissements...). Nous avons donc préparé plus d'une vingtaine de questions dont seulement une poignée a pu être posée, le D.R. ayant mis unilatéralement et prématurément fin à la séquence « présentation du centre de Rennes ».

Activité du centre

Rennes est le centre capital du dispositif breton, il devrait en être le bateau amiral, il semble définitivement supplanté dans ce rôle par le centre de Lorient. En 2023 et sur le début 2024, Rennes a eu une activité formation au même niveau que Saint-Brieuc. À fin février 2024, 352 stagiaires en formation (dont 103 sur le marché Conseil Régional), pour 440 en février 2023 (dont 162 pour le CRB). Par ailleurs, le choix de réduire drastiquement sur l'été 2023 le nombre de collègues affectés à Prépa compétences et dans une moindre mesure sur Promo 16/18 a enlevé à Rennes un solide point d'appui pour compenser la baisse d'activité de formation.

De l'avis même de la directrice, l'activité fibre optique qui avait été longtemps un point fort du centre, est en train de s'essouffler, à l'image du marché.

Formateurs

4 formateurs CDI en mission ou détachement ne sont pas remplacés et 3 postes de formateurs CDI sont laissés vacants (soit au total le tiers des 21 postes de formateurs CDI). Concernant les formations et les postes vacants en restauration, la DR attend « la redynamisation du GRN », en particulier grâce à l'alternance, sujet qui sera mis à la charge de l'ancien manager du pôle restauration.

Nous avons appris la fin des formations en secrétariat en 2024, faute de demandes.

Personnel d'appui

Nous n'avons pas pu poser notre question sur l'état des lieux du pôle administratif, fragilisé depuis quelque temps.

Nous avons mis en avant qu'une personne n'avait pas été remplacée à l'entretien et que le second ne l'était pas depuis le début de son arrêt (plus de personnel d'entretien depuis des mois). **Situation inacceptable pour un Centre comme Rennes.**

Refus de répondre à notre question : pourquoi une recherche depuis quelques jours d'un chargé de recrutement à Rennes sur AFPA Talents, **un départ est-il prévu ?**

Management

En insistant, nous avons appris que **Jean-Christophe Baudin**, coordonnateur du pôle accompagnement de St-Brieuc arrivait à Rennes comme **RF**. Nous n'avons pas pu poser la question suivante : **la règle priorisant la candidature d'une personne déjà sur l'emploi visé (RF) est-elle toujours d'actualité ?** Nous avons fait part de notre incompréhension sur la

quasi-absence de tuilage alors que le départ et les candidatures internes étaient connus depuis plusieurs mois.

Une manageure a été mutée en PACA, à notre question sur son remplacement : la DRH est en attente (depuis novembre ?) d'une définition précise des tâches qu'elle réalisait. Nous informons le DR qu'une partie de ses tâches n'est plus effectuée et que cela ne semblait pas poser de problème à la direction, ... pour l'instant.

Avenir du Centre

À notre question sur les **projets d'investissements** en 2024 à Rennes : **rien de prévu à ce jour.**

Un projet de la direction de restructuration des implantations de formations devrait pouvoir permettre des économies de fonctionnement (chauffage...). Nous n'avons pas pu en savoir plus.

À notre question sur **les forces** que la directrice a pu repérer depuis son arrivée, réponse : localisation, dynamisme de son équipe, projets Ambition territoire.

Sur **les faiblesses** du centre, réponse : **R.A.S.**

Analyse de la CGT

Pour la CGT, Rennes est sur le **déclin**. Ce centre est **laissé à la dérive** depuis maintenant plusieurs années. **La direction du centre et la DR n'ont pas de projets qui permettent de penser que le mouvement va s'inverser à court terme.**

Ce déclin est une des causes de celui de la région Bretagne (voire plus haut).

Le redressement du centre de Rennes ne permettra pas à lui seul le redressement de la région, **mais il lui est indispensable.**

Ni le centre, ni la région ne remonteront la pente si la direction se contente, années après années, de voir le centre de Rennes s'enfoncer sans réagir, si ce n'est en supprimant des postes de producteurs après avoir acté les pertes de marchés.

La CGT affirme qu'au-delà des préoccupations économiques, le déclin du centre de Rennes c'est aussi le déclin de son utilité sociale sur le territoire.

Qualifier et accompagner à la hauteur des besoins du territoire doit être la première des « Ambitions » de la direction du Centre.